

j'oserai dire que si la province d'Ontario était consultée aujourd'hui, sans préjugés, sans bigoterie religieuse, le peuple ayant compris parfaitement la question, la vaste majorité de nos populations protesterait contre la proposition de l'honorable député.

On nous dit, dans cette chambre et au dehors, que certains corps religieux et certaines institutions dans le pays sont en faveur du désaveu. D'un bout à l'autre du pays, nous sommes menacés par les journaux et par des organes publics, de décapitation, de la perte de nos mandats comme membres du parlement, si nous osons affirmer en chambre notre droit de déclarer que cet acte est constitutionnel.

On me dit, M. l'Orateur, et la presse le répète tous les jours, qu'aucun orangiste n'osera se lever en chambre pour se déclarer en faveur de la mise à exécution de cet acte. Eh bien ! M. l'Orateur, je suis un orangiste, et je parle dans ce sens. Comme orangiste, je dis : que j'observe toutes les doctrines de mon ordre, et que j'ai droit et raison de supporter le gouvernement dans la ligne de conduite qu'il a adoptée. Si je parle de cette question, c'est parce que les journaux nous disent avec menaces que si nous appuyons le gouvernement, nous serons retranchés de l'ordre.

Un des premiers principes de l'ordre, M. l'Orateur, c'est que la liberté civile et religieuse existe pour tous. Permettez-moi de citer une partie de la constitution de l'ordre, et après que je l'aurai lue, je ne pense pas que personne ne prétende que je n'ai pas raison, lorsque je prends l'attitude que je prends aujourd'hui dans cette chambre. Je cite :

Désavouant tout esprit d'intolérance, l'association demande comme qualité indispensable, sans laquelle l'homme du plus grand mérite et le plus riche demanderait en vain à être admis, qu'il le candidat soit censé être incapable de persécuter ou de maltraiter qui que ce soit à propos de sa profession de foi; le devoir de tout orangiste étant d'aider et de favoriser tous les sujets loyaux, de n'importe quelle religion, dans la jouissance de leurs droits constitutionnels."

Je dis, M. l'Orateur, que je suis les enseignements de l'ordre, lorsque je me lève pour défendre l'action du gouvernement, lorsqu'il refuse de désavouer ce bill. Il me faisait peine d'encourir l'hostilité d'une grande partie de la population de cette province, comme le prétend mon honorable ami (M. O'Brien), mais, M. l'Orateur, dans une autre circonstance, j'ai été appelé à rencontrer l'opinion publique, au sujet d'une question semblable, et je suis prêt à retourner devant mes électeurs, sur cette mesure, et lorsque je leur poserais la question franchement, et lorsqu'ils l'auront bien comprise, je n'ai aucun doute qu'ils admettront que j'avais raison de supporter le gouvernement, et que le gouvernement avait raison de suivre la ligne de conduite qu'il a suivie. Je ne suis pas prêt à prendre part à cette croisade, ou à entrer dans cette alliance impie contre mes compatriotes catholiques romains; avec des idées protestantes et des principes religieux protestants, je ne suis pas prêt à m'unir à ces croisades, et, comme je viens de le dire, à accepter cette alliance impie contre mes compatriotes catholiques romains.

Chaque jour, nous voyons la presse mettre tout en œuvre pour exciter l'opinion publique, au sujet de cette question : nous la voyons tous les jours essayer d'exciter les préjugés et les animosités religieuses, dans toutes les couches de notre société, mais cet esprit malheureux, je suis content de le dire, n'a pas encore atteint l'ordre des orangistes. Il est répandu, je regrette de le dire, par l'intermédiaire d'une certaine classe de prédicateurs de ce pays, qui paraissent décidés, à n'importe quel prix, à chasser le pape et le papisme du Canada. Cela paraît être le champ d'opération de toute la classe à laquelle je fais allusion, et je crois que je serai en état de démontrer, avant que je reprenne mon siège, que c'est là leur but unique.

Je crois connaître un peu l'histoire de ce pays; je crois savoir ce qui s'est passé avant la confédération, lorsque dans l'ancien parlement du Canada, nous avions à livrer la grande bataille contre la domination du Bas-Canada. Quel

M. RYKERT.

était alors le cri de guerre? Le cri de guerre était : " Nous sommes foulés aux pieds par nos compatriotes catholiques-romains."

Par bonheur pour le Canada, nos populations se sont unies à l'époque de la confédération : elles ont mis de côté leurs dissensions religieuses et se sont ralliées dans l'intérêt commun de leur patrie commune.

Est-ce à dire qu'après vingt et une années d'existence, sous la confédération, une partie de la population de ce pays va se lever pour combattre un nombre considérable de leurs compatriotes catholiques-romains, et nous forcer à créer un obstacle infranchissable sur la voie du progrès de la confédération ?

Il ne faut pas oublier que la nationalité canadienne a fait de grands progrès, grâce à nos rapprochements, et grâce aussi à l'abandon de nos préjugés religieux. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir, pour établir une opinion honnête sur ce continent, et je suis heureux de dire, M. l'Orateur, que le concours des catholiques et des protestants du Canada, nous a valu l'état de progrès et de prospérité dont nous jouissons aujourd'hui.

Je voudrais bien savoir pourquoi nous répondrions à l'invitation de mon honorable ami de Muskoka (M. O'Brien), pourquoi nous sèmerions des brandons de discorde d'un bout du pays à l'autre, pour susciter les préjugés religieux les uns contre les autres. Quelle serait la conséquence inévitable d'une telle conduite ? La conséquence en serait que tous les députés protestants seraient chassés de la législature de la province de Québec, et je ne blâmerais pas les catholiques romains pour cela ; je crois qu'ils auraient raison d'agir ainsi, du moment que les protestants d'Ontario adoptant cette ligne de conduite dans leur province, veulent évincer tous les catholiques-romains de leur législature. Mais je crois que tout homme qui envisage la question à un point de vue convenable, admettra que ce n'est pas là la ligne de conduite qu'il convient d'adopter.

Je dis, M. l'Orateur, que cette agitation est une tentative, de la part d'une certaine portion des protestants d'Ontario, non pas pour aider la minorité du Bas-Canada, mais pour atteindre la religion catholique romaine, par dessus la tête des Jésuites.

Je ne viens pas ici défendre les Jésuites; non plus, suis-je ici pour remémorer leur histoire, mais on me permettra, avant que je reprenne mon siège, de citer une ou deux observations venant d'autorités compétentes, qui se rapportent à leur histoire, et qui contredisent les assertions de mon honorable ami.

J'ai d'abord cru que, dans les débats provoqués sur cette question, il ne serait nullement question de l'histoire du passé, mais que la question serait plaidée au mérite, en ce sens que le gouvernement avait eu tort ou raison en refusant de désavouer ce bill.

Comme je l'ai déjà dit, des enthousiastes et des fanatiques ont monté et excité les populations de la province d'Ontario, à propos de cette question. Je prendrai le contre-pied de l'attitude qu'ils ont prise, et je crois pouvoir être en position de démontrer à la chambre et au peuple de ce pays, quelle est la situation réelle qu'occupent ceux que j'ai mentionnés, au sujet de cette question. Le premier journal qui paraît avoir levé le drapeau dans cette croisade, c'est le *Mail*. On a dit, il y a quelques jours, que le *Globe* avait fait un prodigieux somersault (double culbute), mais j'oserai dire que le *Mail* a fait, sur cette question, un somersault plus prodigieux encore que celui du *Globe*.

Le *Mail* a pris diverses attitudes au sujet de cette question, et nous trouvons en somme qu'il invite la population du pays à prévenir les empiètements des Français sur la province d'Ontario. Il y a quelque temps, le *Mail*, en parlant de la législature provinciale, à propos de la question des Jésuites, a dit :

Elle a outrepassé ses pouvoirs.